

**SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES****NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE** : Mairie de la commune de Kouandé**OBJET** : Travaux d'aménagement et d'ouverture des pistes : KPAKOU- SERI-FO-MAMA de OROUKAYO-NIEKENE BANSOU-MAKROU de MARY-ZONGO-SINAKPAWOROU, des vons pour la viabilisation des ménages après lotissement à BECKETT-BOURAME, de la piste rurale de la communauté de SAKABOU et de MAKAKABARE**REFERENCE SUR LE SIGMAP** : T ST 100951**AVIS N°** 63-1/14/2025/M-KDE/PRMP/DDCMP/SPPRMP du 09/10/2025**IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE** : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la mairie de Kouandé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, version N°3 du 05 septembre 2025.

2. La mairie de la commune de Kouandé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des ressources du FA-MIT, COSO ET FNA-SAHIEL, afin de financer les activités inscrites dans son budget primitif, gestion 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux d'aménagement et d'ouverture des pistes : KPAKOU- SERI-FO-MAMA de OROUKAYO-NIEKENE BANSOU-MAKROU de MARY-ZONGO-SINAKPAWOROU, des vons pour la viabilisation des ménages après lotissement à BECKETT-BOURAME, de la piste rurale de la communauté de SAKABOU et de MAKAKABARE,

3. La mairie de la commune de Kouandé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants repartis en deux (02) lots :

Numéros d'ordre	Lots	Dénomination des activités à réaliser	Délai d'exécution	Montant prévisionnel
01	LOT 1	Ouverture et aménagement des pistes KPAKOU-SERI-FO-MAMA, de OROUKAYO-NIEKENE BANSOU-MAKROU et de MAKAKABARE	5 mois	109 700 750 FCFA HT
02	LOT 2	Ouverture et aménagement des pistes MARY-ZONGO-SINAKPAWOROU, des vons pour la viabilisation des ménages après lotissement à BECKETT-BOURAME et de la piste rurale de la communauté de SAKABOU	5 mois	156 177 500 FCFA HT

CAS RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'OUVERTURE DES PISTES KPAKOU SERI FO MAMA ET DE OROUKAYO NIEKENE BANSOU MAKROU DE MARY ZONGO SINAKPAWOROU DES VONS POUR LA VIABILISATION DES MENAGES APRES LOTISSEMENT A BECKETT BOURAME DE LA PISTE RURALE DE LA COMMUNAUTE DE SAKABOU ET DE MAKAKABARE

Les variantes ne sont pas prises en considération.

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire, s'il dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter lesdits lots.

Lorsqu'un candidat est potentiel attributaire sur plusieurs lots ne pouvant lui être attribués à la fois, on lui attribuera le(s) lot(s) sur lequel (lesquels) l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé ;

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

- Capacité technique et expériences :
pour chacun des lots

BON A LANCER
DDCMP

- ❖ être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts.
- ❖ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années 2022, 2023, 2024 et de l'année en cours au moins un (01) marché d'ouverture ou d'aménagement ou de réhabilitation de piste d'une valeur de :

LOT 1 : CENT NEUF MILLIONS SEPT CENT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (109 700 750) FCFA HTVA ;

LOT 2 : CENT CINQUANTE SIX MILLE CENT SOIVANTE DIX SEPT CINQ CENT (156 177 500) FCFA HTVA, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signés par les maîtres d'ouvrages ou de leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.

- ❖ Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification,

➤ **Exigences financières des anciennes entreprises :**

- ❖ Disposer d'avoir liquides, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :

Lot 1 : QUARANTE TROIS MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT MILLE TROIS CENT (43 880 300) FCFA et

Lot 2 : SOIXANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE ONZE MILLE (62 471 000) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- ❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années 2022, 2023 et 2024, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :

LOT 1 : CENT NEUF MILLIONS SEPT CENT MILLE SEPT CENT CINQUANTE (109 700 750) FCFA HTVA ;

LOT 2 : CENT CINQUANTE SIX MILLE CENT SOIXANTE DIX SEPT CINQ CENT (156 177 500) FCFA HTVA, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : pour être attributaire des deux (02) lots, le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années doit être égal à la somme des montants exigés pour les deux (02) lots.

b) Exigences techniques et expériences des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans années d'exercices.

- Capacité technique et d'expériences :
➤ Pour chacun des lots
- ❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine des BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts.
- ❖ Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
- ❖ Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
- ❖ Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C, critère d'évaluation et de qualification.
- Exigences financières des entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans années d'exercices.

- ❖ Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2.
- ❖ Disposer d'avoir liquides, sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :
- ❖ Lot 1 : QUARANTE TROIS MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT MILLE TROIS CENT (43 880 300) FCFA et
- ❖ Lot 2 : SOIXANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE ONZE MILLE (62 471 000) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin,
- ❖ Fournir par lot, une attestation d'assurance des risques professionnel indiquant l'objet du marché et de montant :

Lot 1 : CENT VINGT SIX MILLE CENT CINQUANTE CINQ HUIT CENT SOIXANTE TROIS (126 155 863) FCFA

Lot 2 : CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS SIX CENT QUATRE MILLE CENT VINGT CINQ (179 604 125) FCFA

NB : les critères d'exigences financières sont cumulatifs tant pour les entreprises naissantes que pour les anciennes entreprises.

Sous-section A. Instructions aux candidats (1C)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de cinq (05) mois pour chaque lot à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la mairie de Kouandé; Email: tonahinanicet@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 09/10/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, de 08h 00' à 12h30' heures locales (GMT+1) et de 14h à 17h30' heures locales (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées par lot en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre, de la garantie de soumission ou déclaration de garantie et la fiche de renseignement du candidat (s'assurer des bonnes terminologies techniques) sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall au plus tard le 30/10/2025 à 10heures 00 minute, heures locales (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Sous-section A. Instructions aux candidats (IC)

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après « grande salle de réunion de la mairie de Kouandé dans les nouveaux locaux de la mairie le 30/10/2025 à 10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

LOT 1 : UN MILLIONS QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE HUIT (1 097 008) FCFA ;

LOT 2 : UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE UN MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE (1 561 775) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics,
de la mairie de Kouandé



[Signature]
Anicet H. TONAHIN

